



**Site inscrit**

Date de protection : **27 octobre 1937** ~ Superficie : ponctuel



## Chêne dit "Tafelbaum"

Stetten

Le Chêne dit "Tafelbaum" se trouve en lisière de la forêt du "Grossholz" et les champs cultivés environnant du village de Stetten.

Le chêne est un arbre imposant d'une hauteur de 22 mètres de haut, d'une circonférence de plus de 5 mètres et un âge proche de 400 ans, ce qui lui donne un caractère pittoresque. L'arbre représente également un intérêt historique par l'identification d'un lieu avec sa mémoire légendaire. En effet, selon une légende rapportée par M Paul Stinzi : "Au mois d'avril, il neige encore. Les habitants décident d'abattre l'arbre qui porterait malheur car les sorcières s'y réunissent. Quand ils arrivent auprès de l'arbre avec

leurs haches, ils découvrent qu'il est paré de feuilles vertes, et au même moment le soleil darde ses rayons. Les habitants poseront sur l'arbre au mois de juin un tableau de la Vierge et l'appelleront l'Arbre au Tableau (Tafeleiche)".



Vue du houppier du chêne



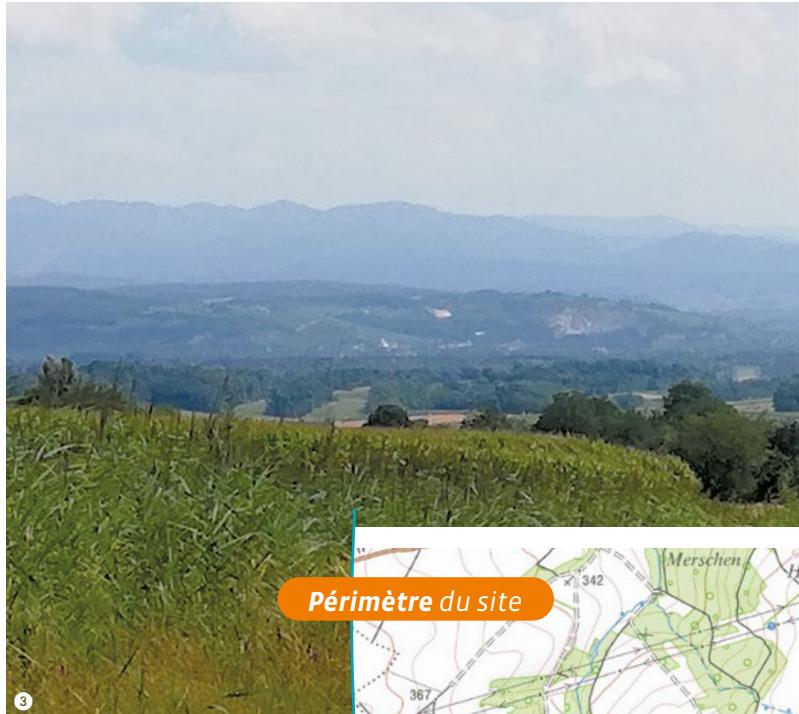
Vue lointaine sur les massifs

### Critères de classement

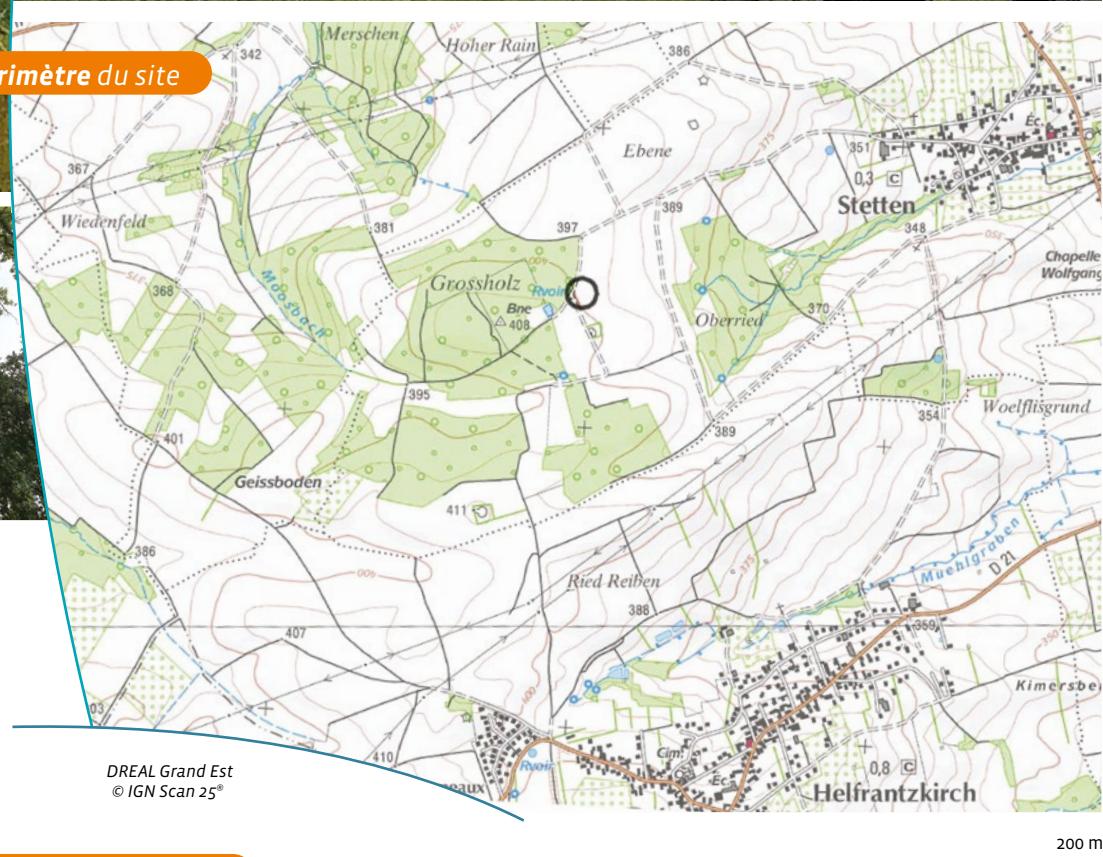
→ Pittoresque, artistique, historique, scientifique, légendaire



# Chêne dit "Tafelbaum"



Périmètre du site



1 ~ Vue du pied du chêne

2 ~ Vue du branchage du chêne

3 ~ Panorama depuis le site

4 ~ Le chêne

## Inventaires - Autres mesures de protection

→ Aucune

## Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement.

Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.